

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2008-02-27

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2008-02-27, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; Carolyn Curiale, vice-présidente; Georges Benoit, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock et Nancy Rupnik, commissaires; Lisa Chartier, commissaire-parent; et Anne-Marie Lepage, directrice générale.

Étaient également présents : Alain Guay, directeur général adjoint; Marie-Claude Drouin, secrétaire générale; François Badin, directeur du Service des ressources humaines; Line Desgroseilliers, directrice du Service des technologies de l'information; Heather Halman, directrice des Services éducatifs, Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; George Paquette, directeur du Service de l'organisation scolaire; Johanne Brabant, directrice intérimaire du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration; et Debbie Horrocks, présidente de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Walter Fogel, Merle Parkinson et Edward Turchyniak, commissaires; Luc Samson, commissaire-parent.

Le président a ouvert la séance à 20 h 12.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

2.0	APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX 2008-01-23 et 2008-02-19	RES
6.0	COMMUNICATIONS ET AFFAIRES CORPORATIVES :	
6.3	<i>Modification du Règlement BL2000-CA-02</i>	RES
6.4	<i>Autorisation – École Notre-Dame de Nareg</i>	RES
7.0	RESSOURCES FINANCIÈRES :	
7.1	<i>Rapport du président du comité des ressources financières</i>	INFO
7.2	<i>Budget révisé 2007-2008</i>	RES
7.6	<i>Hypothèques légales</i>	RES
9.0	SERVICES ÉDUCATIFS :	
9.2	<i>Dérogation à la liste des matières – École secondaire Laval-Libery</i>	RES
9.3	<i>Cours à option élaboré localement – École secondaire régionale Laurentian</i>	RES

CC-080227-CA-0118

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Albina Pace que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2008/02/27-CA-001 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**CC-080227-CA-0119**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nazario Facchino que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2008-01-23, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Albina Pace, Nancy Rupnik

ABSTENTIONS : Grace Nesi, Mike Pizzola, William Pollock

En réponse aux inquiétudes formulées par le commissaire Mario Di Domenico, la directrice générale a expliqué que la commission scolaire avait le droit de premier refus pour l'achat du terrain sis au 2323, boulevard Daniel-Johnson dont la Commission scolaire de Laval est propriétaire. Le contrat original pour la cession du terrain comprenait une clause stipulant que si la Commission scolaire de Laval décidait de vendre le terrain, elle devait accorder la priorité à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

CC-080227-CA-020

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nazario Facchino que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2008-02-19, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Grace Nesi, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

ABSTENTION : Albina Pace

Au nom du conseil des commissaires, la commissaire Carolyn Curiale a remercié la direction générale ainsi que tous les gestionnaires qui ont travaillé sur ce dossier.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT**4.1 Rapport du président :**

Le président a précisé que plusieurs commissaires ont rencontré les conseils d'établissement des écoles secondaires Mère-Teresa et Laurier pour discuter de la condition des bâtiments et du terrain. Les communautés desservies sont très reconnaissantes à la commission scolaire pour les différents projets qui ont été réalisés au fil des dernières années en vue d'améliorer la qualité des services éducatifs.

Le président a distribué une liste des comités de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour l'année 2008-2009 et a invité les commissaires qui souhaitent siéger à l'un ou l'autre de ces comités à signer la feuille.

En réponse à une question de la commissaire Nancy Rupnik, la commissaire Carolyn Curiale a précisé que les comités se réunissent normalement tôt le matin ou tiennent une conférence téléphonique le midi.

Le président a mentionné que le président du conseil d'établissement de l'école secondaire Laurier lui a écrit pour demander l'aide de la commission scolaire en vue de l'établissement d'un forum sur la sécurité. Ce forum réunirait les présidents des conseils d'établissement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et se tiendrait quelques fois durant l'année pour discuter de sécurité. Le président a répondu à cette communication en avisant qu'il en discuterait avec la directrice générale et le directeur général adjoint avant de prendre une décision.

4.2 Réunion de planification stratégique :

Le président a annoncé que la réunion de planification stratégique des commissaires se tiendra du 11 au 13 avril, à l'hôtel le Chantecler, à Sainte-Adèle. Cette rencontre portera principalement sur la gouvernance et sera dirigée par un animateur qui a beaucoup d'expérience auprès des commissions scolaires. L'animateur rencontrera plusieurs commissaires au préalable afin de mieux planifier la réunion.

5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE

5.1 Terrain sur le boulevard Roland-Durand :

Le directeur du Service des ressources matérielles a exposé les faits entourant le terrain situé sur le boulevard Roland-Durand. Il a précisé que le comité des ressources matérielles et le comité exécutif approuvent la vente du terrain.

Une discussion s'est ensuivie.

CC-080227-MR-0121

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-070926-MR-0035 mandatant le directeur du Service des ressources matérielles pour faire évaluer une partie du lot n° 241-298-23 (41 471 pi²) sis sur le boulevard Roland-Durand, à Rosemère (Québec);

ATTENDU QUE selon l'évaluation reçue en date du 2007-10-22, la juste valeur marchande d'une partie du lot n° 241-298-23 (41 471 pi²) est de 315 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Tom Mouhteros que, sur recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate le directeur du Service des ressources matérielles pour mettre en vente une partie du lot n° 241-298-23 (41 471 pi²) sis sur le boulevard Roland-Durand, à Rosemère (Québec).

Adopté à l'unanimité

5.2 Comité EHDAA :

La directrice générale a signalé que le conflit au sujet du remboursement des dépenses des membres du comité EHDAA a été résolu à la satisfaction de tous. Les dépenses qui demeuraient impayées ont été remboursées.

5.3 Communication avec le comité de parents :

La directrice générale a noté que la présidente du comité de parents a été invitée à participer à la réunion de planification stratégique du mois d'avril où le problème de communication sera abordé.

Le commissaire Steve Kmec s'est reporté au point « dossiers à l'étude » de la séance du 2008-01-23, page 1821, 5^e paragraphe, pour demander si la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a obtenu le statut socio-économique de ses écoles.

La directrice générale a répondu que la secrétaire de séance lui en enverra une copie du rapport par courriel.

6.0 AFFAIRES CORPORATIVES ET COMMUNICATIONS

6.1 Rapport du président du comité :

Le commissaire Tom Mouhteros, président du comité des communications et des relations publiques, a fait le compte rendu de la dernière réunion du comité. Il a noté que le format des Galas Laurier sera modifié pour réduire la durée de l'événement. La coordonnatrice des communications et des relations publiques a présenté plusieurs options de son comité qui a retenu l'idée d'inviter tous les élèves sélectionnés à une soirée, accompagnés d'un invité, mais de leur présenter un spectacle au lieu de les faire monter un à un sur la scène pour leur remettre un certificat. Les certificats seront remis par les écoles au moment jugé opportun par chaque direction d'école. Le Gala Laurier du primaire se tiendra le 2008-05-28 et celui du secondaire le 2008-05-29.

Il a ensuite annoncé que le président de l'Impact de Montréal, M. Joey Saputo, a lancé le programme *Jusqu'au bout avec l'Impact* dans sept écoles de la commission scolaire.

Pour terminer, il a précisé que les membres du comité ont discuté de la refonte du site Web et des affiches conçues pour promouvoir le plan stratégique 2007-2011. De plus, la secrétaire générale a avisé qu'à partir du 2008-04-01 il sera interdit de conduire avec un cellulaire à la main.

6.2 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier :

Le président a mentionné que la prochaine activité de financement de la Fondation sera le festival du homard, le 2008-06-12, au Château Royal, à Laval.

Il a souligné que la Fondation a recueilli près de 300 000 \$ depuis sa création.

6.3 Modification du Règlement BL2000-CA-02 :

La secrétaire générale a présenté les projets de modification au Règlement n^o BL2000-CA-02 : *Date, heure et lieu des séances du conseil*. Elle a précisé que le comité des communications et des relations publiques recommande d'apporter ces modifications.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec au sujet de la tenue de séances durant deux journées consécutives, le commissaire Nick Milas a expliqué que les dates des séances du comité exécutif peuvent être changées au besoin.

CC-080227-CA-0122

ATTENDU QU'au cours des prochaines années, les dates des séances du conseil des commissaires devront fréquemment être modifiées;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire William Pollock que, sur recommandation du comité des communications et des relations publiques et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe les modifications apportées au règlement n^o BL2000-CA-02 : *Date, heure et lieu des séances du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*.

ET QUE ces modifications fassent l'objet d'une consultation conformément aux dispositions prévues à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).

Adopté à l'unanimité

6.4 Autorisation – École Notre-Dame de Nareg :

La secrétaire générale a mentionné que le notaire qui représente l'école Notre-Dame de Nareg (anciennement les écoles T. H. Bowes et Prince Charles) a écrit à la commission scolaire pour demander l'autorisation de rénover les bâtiments. En effet, l'une des conditions du contrat de vente stipule que durant les 15 années suivant la vente, le nouveau propriétaire ne peut changer la vocation des établissements, ni vendre ou aliéner lesdits immeubles sans le consentement de la commission scolaire. Les bâtiments serviraient de couverture bancaire pour les travaux de rénovation qui consisteraient à bâtir une passerelle pour relier les deux bâtiments.

CC-080227-MR-0123

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté les résolutions n^{os} 010328-MR-0163 et 010328-MR-0164 pour autoriser la vente de l'école primaire T. H. Bowes et de l'école primaire Prince Charles à l'école Notre-Dame de Nareg;

ATTENDU QUE l'une des conditions prévues au contrat de vente stipule que durant les 15 années suivant la vente, le nouveau propriétaire ne peut modifier la vocation des établissements, ni vendre ou aliéner lesdits établissements sans l'autorisation préalable de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE l'école Notre-Dame de Nareg a avisé la commission scolaire qu'elle souhaite rénover et agrandir ces établissements;

ATTENDU QUE l'école Notre-Dame de Nareg devra contracter un emprunt pour exécuter les travaux de rénovation et d'agrandissement, et que ces bâtiments serviront de couverture bancaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Mitchell que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise l'école Notre-Dame de Nareg à entreprendre des travaux de rénovation et d'agrandissement dans ces bâtiments.

QUE ces établissements servent de couverture bancaire pour le prêt qui sera contracté auprès de la Caisse Desjardins de Chomedey.

ET QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

7.0 RESSOURCES FINANCIÈRES

7.1 Rapport du président du comité :

La commissaire Merle Parkinson, présidente du comité des ressources financières, avait remis un rapport écrit puisqu'elle ne pouvait pas assister à la séance. Elle y souligne l'étude du budget révisé, le processus de sélection d'une nouvelle firme de vérificateurs et le projet de modification des taux de remboursement des frais de déplacement.

7.2 Budget révisé 2007-2008 :

La directrice du Service des ressources financières a passé en revue le budget révisé 2007-2008. Elle a précisé que le déficit cumulé au 30 juin de l'année en cours s'élève à 686 984 \$.

Elle a exprimé toute sa reconnaissance à la directrice adjointe au Service des ressources financières pour le temps qu'elle a investi dans la préparation du budget révisé et la qualité de son travail.

En réponse à une question du commissaire Steve Mitchell, la directrice des ressources financières a expliqué que le budget est d'abord établi en fonction des prévisions en effectif scolaire, pour ensuite être révisé après la transmission des effectifs au 30 septembre.

1831

Comme suite aux inquiétudes soulevées par le commissaire Steve Kmec, la directrice des ressources financières a précisé que des revenus de la taxe scolaire ont été récupérés en 2005-2006 et qu'un plus petit montant a également été récupéré en 2006-2007.

Une discussion s'est ensuivie.

CC-080227-FR-0124

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mike Pizzola que, sur recommandation du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le **budget révisé 2007-2008**.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

VOIX CONTRE : Steve Kmec

7.3 Maintien du parc immobilier :

La directrice du Service des ressources financières a mentionné qu'un rapport mensuel sur le maintien du parc immobilier est présenté au comité des ressources matérielles qui assure un suivi.

7.4 Surplus des écoles :

La directrice du Service des ressources financières a passé en revue le rapport sur les surplus des écoles au 2008-01-31.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec, le président a noté que les écoles sont encouragées à utiliser leur surplus chaque année. Elle a précisé que le rapport n'est pas tout à fait à jour puisque certaines dépenses engagées n'avaient pas encore été payées.

7.5 Remboursement des frais de déplacement 2007-2008 – Modification :

La directrice du Service des ressources financières a signalé que le comité des ressources financières recommande de majorer les taux de remboursement des frais de déplacement pour tenir compte de la hausse du coût de l'essence. Les montants fixés par les autres commissions scolaires varient de 0,45 \$ à 0,52 \$/km.

Le directeur général adjoint s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 10

CC-080227-FR-0125

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-070627-FR-0192 relative au remboursement des frais de déplacement pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU QUE le coût du carburant a augmenté considérablement depuis l'adoption de cette résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Kmec que, sur recommandation du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve qu'à compter du 2008-03-01 les montants octroyés par kilomètre durant l'année 2007-2008 soient majorés à **0,48 \$/kilomètre** (actuellement 0,47 \$) **pour les premiers 5000 km et à 0,45 \$/kilomètre** (actuellement 0,41 \$) **au-delà de 5000 km**.

1832

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

VOIX CONTRE : Steve Mitchell

7.6 Hypothèques légales :

La directrice du Service des ressources financières a expliqué que tous les moyens ont été pris pour tenter de recouvrer les arrérages de taxes et que l'huissier a déterminé qu'il n'y a aucun bien meuble de valeur à saisir. On recommande donc de faire inscrire une hypothèque légale sur ces deux immeubles pour que les montants de taxe dus puissent être perçus si les immeubles sont vendus.

CC-080227-FR-0126

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° 050622-FR-0213 pour autoriser la saisie de biens meubles pour faute de paiement de la taxe scolaire sur l'immeuble n° 77050-4782-09-0316, sis à Morin-Heights (Québec) et enregistré au nom de Doris Louise Dickson Groves;

ATTENDU QUE les huissiers de justice Saulnier, Robillard, Lortie ont déterminé qu'il n'y a aucun bien meuble de valeur à saisir;

ATTENDU QUE l'article 317.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) stipule que la taxe scolaire est garantie par une hypothèque légale sur l'immeuble assujetti à la taxe;

ATTENDU QUE le comité des ressources financières recommande que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier fasse inscrire une hypothèque légale sur ledit immeuble;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Lisa Chartier que, sur recommandation du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate la secrétaire générale et la directrice du Service des ressources financières de faire inscrire une hypothèque légale de 1 861,68 \$ sur l'immeuble n° 77050-4782-09-0316, sis à Morin-Heights (Québec) et enregistré au nom de Doris Louise Dickson Groves.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

VOIX CONTRE : Robert Dixon, Steve Kmec

En réponse a une question du commissaire Robert Dixon, la directrice des ressources financières a mentionné qu'elle ne sait pas si les immeubles en question sont habités, mais qu'elle s'en informera et répondra à cette question à la séance du mois de mars.

CC-080227-FR-0127

ATTENDU QUE la directrice du Service des ressources financières a mandaté Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice, de mener une enquête pour déterminer si des biens meubles peuvent être saisies pour faute de paiement de la taxe scolaire sur l'immeuble n° 63048-7582-92-2942, sis à Saint-Lin-des-Laurentides (Québec) et enregistré au nom de Kathy Dunstan;

ATTENDU QUE les huissiers de justice Saulnier, Robillard, Lortie ont déterminé qu'il n'y a aucun bien meuble de valeur à saisir;

ATTENDU QUE l'article 317.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) stipule que la taxe scolaire est garantie par une hypothèque légale sur l'immeuble assujetti à la taxe;

1833

ATTENDU QUE le comité des ressources financières recommande que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier fasse inscrire une hypothèque légale sur ledit immeuble;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire George Benoit que, sur recommandation du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate la secrétaire générale et la directrice du Service des ressources financières de faire inscrire une hypothèque légale de 1 945,75 \$ sur l'immeuble n° 63048-7582-92-2942, sis à Saint-Lin-des-Laurentides (Québec) et enregistré au nom de Kathy Dunstan.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

VOIX CONTRE : Robert Dixon, Steve Kmec

Le directeur général adjoint a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 16

8.0 RESSOURCES MATÉRIELLES

8.1 Rapport du président du comité :

Le commissaire William Pollock, président du comité des ressources matérielles, a mentionné que lors de sa dernière séance, le comité a discuté de la nouvelle politique de nutrition du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Il a précisé que le Service des ressources matérielles a invité les écoles à soumettre un projet en vue de la revalorisation de leur bibliothèque scolaire.

Les commissaires Peter MacLaurin et Albina Pace se sont retirés de la séance. **HEURE : 21 h 18**

8.2 Engagement d'un fournisseur – Caméras de surveillance :

Le directeur du Service des ressources matérielles a mentionné que la directrice du Service des technologies de l'information et lui, en concertation avec le comité des technologies de l'information et le comité des ressources matérielles, ont sélectionné un fournisseur pour l'achat et l'installation des caméras de surveillance.

CC-080227-MR-0128

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-070926-MR-0025 pour autoriser la mise en œuvre des recommandations faites par Pegasus Emergency Management Consortium Corp.;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2007-12-12;

ATTENDU QUE le Service des technologies de l'information et le Service des ressources matérielles ont étudié les soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nick Milas que, sur recommandation de la directrice du Service des technologies de l'information, du directeur du Service des ressources matérielles, du comité des technologies de l'information, du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'achat et l'installation de caméras de surveillance à **Bell Canada** au coût total de 269 822,13 \$, toutes taxes comprises.

Adopté à l'unanimité

8.3 Jeux du Québec de l'hiver 2009 :

Le directeur du Service des ressources matérielles a mentionné qu'en octobre 2006, la commission scolaire avait offert son soutien au comité organisateur des Jeux du Québec de l'hiver 2009 et que celui-ci demande maintenant l'autorisation d'utiliser l'école primaire McCaig et l'école secondaire Rosemère du 2009-02-27 au 2009-03-07, inclusivement, pour y loger des athlètes. Si la demande est approuvée, ces écoles devront tenir une journée pédagogique le 2009-02-27.

Les commissaires Peter MacLaurin et Albina Pace ont réintégré la séance. **HEURE : 21 h 21**

En réponse à une question du commissaire Mario Di Domenico, le directeur des ressources matérielles a mentionné que cette demande sera intégrée au plan triennal des deux écoles concernées et que si des questions sont soulevées durant la consultation, le conseil d'établissement de chaque école devra adopter une résolution sur l'utilisation de l'établissement.

Comme suite à un point soulevé par le commissaire Steve Kmec, le directeur des ressources matérielles a expliqué que les classes ne seront pas perturbées puisque les établissements seront utilisés durant la semaine de relâche pour y loger des athlètes.

CC-080227-MR-0129

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-061025-CA-0048 pour appuyer la candidature des municipalités de Blainville, Rosemère et Sainte-Thérèse en vue de l'obtention de la Finale des Jeux du Québec qui se tiendra à l'hiver 2009;

ATTENDU QUE les Jeux du Québec de l'hiver 2009 se dérouleront du 2009-02-27 au 2009-03-07 inclusivement;

ATTENDU QUE le comité organisateur des Jeux du Québec de l'hiver 2009 a demandé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier l'autorisation d'utiliser l'école secondaire Rosemère et l'école primaire McCaig pour y accueillir des délégations d'athlètes;

ATTENDU QUE les établissements seraient utilisés à compter de 18 heures le 2009-02-26 jusqu'à 18 heures le 2009-03-07;

ATTENDU la nécessité de prévoir une journée pédagogique en date du 2009-02-27 pour libérer l'école secondaire Rosemère et l'école primaire McCaig;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mario Di Domenico que, sur recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte que l'école secondaire Rosemère et l'école primaire McCaig soient utilisées pour les Jeux du Québec de l'hiver 2009.

QUE ces deux écoles tiennent une journée pédagogique le 2009-02-27;

ET QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

Le commissaire Robert Dixon s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 23

8.4 Appel d'offres – Contrats de déneigement :

Le directeur du Service des ressources matérielles a mentionné que les contrats de déneigement expirent le 2008-06-30 et doivent être renégociés. Les coûts annuels de ce service s'élèvent à environ 165 000 \$. Toutefois, compte tenu que le dernier contrat a été négocié il y a trois ans, les coûts auront sûrement augmenté.

CC-080227-MR-0130

ATTENDU QUE les contrats de déneigement octroyés par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier expirent le 2008-06-30;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles recommande de procéder à des appels d'offres publics et sur invitation pour l'octroi des contrats de déneigement de 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011;

1835

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier lance des appels d'offres publics et sur invitation pour l'octroi des contrats de déneigement de 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, William Pollock, Nancy Rupnik,

VOIX CONTRE : Mike Pizzola

La commissaire-parent Lisa Chartier s'est retirée de la séance. **HEURE : 21 h 26**

Le commissaire Robert Dixon a réintégré la séance. **HEURE : 21 h 26**

8.5 *Projet énergétique :*

Le directeur des ressources matérielles a expliqué que si la commission scolaire veut respecter les critères du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), elle doit songer à inclure sept écoles primaires, cinq écoles secondaires et un centre une fois que d'autres études de faisabilité auront été faites.

CC-080227-MR-0131

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-070425-MR-0151 autorisant le directeur du Service des ressources matérielles à aller de l'avant avec le projet énergétique, conformément à l'étude de faisabilité;

ATTENDU QUE l'article 29 du contrat intervenu avec Ecosystem stipule que le projet énergétique peut s'étendre à d'autres bâtiments de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles a déterminé que les écoles et centres suivants pourraient également bénéficier du projet énergétique : les écoles primaires Arundel, Crestview, Laurentian, McCaig, Saint-Paul et Saint-Vincent, l'Académie Hillcrest, les écoles secondaires régionale Laurentian, Laurier/Mère-Teresa, Laval-Liberty/Laval et le CDC Laurier – Pont-Viau;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Grace Nesi que, sur recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise **Ecosystem** à effectuer une étude de faisabilité pour les établissements susmentionnés en y incluant le coût total du projet.

QUE le comité des ressources matérielles analyse ensuite l'étude de faisabilité et fasse une recommandation au conseil des commissaires.

QUE le projet final soit soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

ET QUE, à la réception d'une autorisation ministérielle, le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint intérimaire, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

La commissaire Carolyn Curiale s'est retirée de la séance. **HEURE : 21 h 28**

La commissaire Lisa Chartier a réintégré la séance. **HEURE : 21 h 28**

9.0 SERVICES ÉDUCATIFS**9.1 Rapport de la présidente du comité :**

Le commissaire Nazario Facchino, président du comité des services éducatifs, a ait le compte rendu de la dernière réunion qui a porté sur les plans de développement du comportement positif, la suspension scolaire interne, les projets de modification à la politique d'évaluation et la demande de statistiques sur les suspensions données par les écoles primaires.

Par ailleurs, il a mentionné que la compétition de robotique Robocup 2008, qui s'adresse aux jeunes de 16 ans et moins, se tiendra à l'école secondaire Mère-Teresa les 25 et 26 avril. Ce sera la première fois que cette compétition aura lieu à l'extérieur de Montréal.

Le commissaire Tom Mouhteros s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 31

La commissaire Carolyn Curiale a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 31

9.2 Dérogation à la liste des matières – École secondaire Laval-Liberty :

La directrice des Services éducatifs a avisé le conseil que l'école secondaire Laval-Liberty demande l'autorisation de déroger à la liste des matières pour pouvoir implanter un programme de concentration sportive pour les élèves de 3^e année du secondaire. Le conseil d'établissement a accordé son appui et les conseillers pédagogiques ont étudié le programme pour s'assurer que tous les critères sont respectés.

CC-080227-ED-0132

ATTENDU QUE tout conseil d'établissement peut demander l'autorisation de déroger à la liste des matières prévues au Régime pédagogique pour remplacer un cours obligatoire par un programme élaboré localement ou pour modifier la répartition des matières;

ATTENDU QUE le conseil des enseignants et le personnel de l'école secondaire Laval-Liberty ont approuvé, par voie de résolution en date du 2008-01-15, le projet de dérogation à la liste des matières/répartition des matières pour les élèves de 3^e année du secondaire qui sont inscrits dans un programme de concentration sportive (football, hockey ou soccer);

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire Laval-Liberty a approuvé, par voie de résolution en date du 2008-01-28, le projet de dérogation à la liste des matières/répartition des matières pour les groupes d'élèves concernés;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Carolyn Curiale que, sur recommandation de la directrice des Services éducatifs et de la directrice générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la demande de dérogation à la liste des matières du Régime pédagogique pour les élèves de 3^e année du secondaire qui sont inscrits dans un programme de concentration sportive à l'école secondaire Laval-Liberty.

ET QUE la demande d'autorisation soit transmise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), conformément aux dispositions prévues au Régime pédagogique.

Adopté à l'unanimité

9.3 Cours à option élaboré localement – École secondaire régionale Laurentian :

La directrice des Services éducatifs a expliqué que l'école secondaire régionale Laurentian demande l'autorisation d'implanter un programme d'études local de 4 unités intitulé *Outdoor Education and Community Development* pour les élèves de 4^e et de 5^e année du secondaire. Il s'agit d'un programme axé sur l'acquisition de compétences.

1837

En raison du peu de temps imparti, ce projet est présenté au conseil sans avoir été soumis au comité exécutif. Le conseil d'établissement de l'école confirmera son appui par voie de résolution à sa séance du mois de mars.

CC-080227-ED-0133

ATTENDU QUE tout conseil d'établissement peut demander l'autorisation d'implanter un programme d'études local, conformément aux dispositions du régime pédagogique;

ATTENDU QUE le conseil des enseignants de l'école secondaire régionale Laurentian a approuvé le projet de programme d'études local (cours à option de 4 unités) : *Outdoor Education and Community Development*, pour les élèves de 4^e et de 5^e année du secondaire en vue de l'intégrer à la grille-matières, sous réserve de l'approbation du conseil d'établissement lors de sa séance du 17 mars prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Robert Dixon que, sur recommandation de la directrice des Services éducatifs et de la directrice générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la demande de l'école secondaire régionale Laurentian d'implanter le cours à option de 4 unités élaboré localement pour les élèves de 4^e et de 5^e année du secondaire : *Outdoor Education and Community Development*.

Adopté à l'unanimité

Le commissaire Nick Milas s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 34

Le commissaire Tom Mouhteros a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 34

10.0 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

10.1 *Rapport de la présidente du comité :*

Le commissaire Peter MacLaurin, président du comité des technologies de l'information, a noté que lors de sa dernière réunion le comité a discuté du projet pilote de courrier électronique mis de l'avant par un parent du secondaire, des activités du Centre scolaire et communautaire Laval-Liberty et de l'engagement d'un coordonnateur pour le Centre scolaire et communautaire régional Laurentian. Les membres ont également étudié le rapport sur les projets d'ordinateurs portables en milieu scolaire où il est stipulé que très peu d'appels de service ont été reçus et que les pièces les plus susceptibles de faire défaut sont les claviers et les batteries. De plus, le comité a délibéré de l'installation des caméras de surveillance.

On a noté que seuls 600 élèves sur 15 000 utilisent le serveur de courriel mis à leur disposition et qu'il faudra promouvoir ce service.

Le commissaire Nick Milas a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 36

En réponse à une question du président, la directrice du Service des technologies de l'information a noté qu'un sondage sur les besoins de formation reliée à l'utilisation des ordinateurs portables sera mené auprès des commissaires après la semaine de relâche. Les formations seront ensuite mises sur pied en fonction des besoins.

11.0 ORGANISATION SCOLAIRE

11.1 *Rapport du président du comité :*

La commissaire Albina Pace, présidente du comité de l'organisation scolaire, a présenté le compte rendu de la dernière réunion du comité qui a porté sur les prévisions en effectifs au préscolaire pour 2008-2011, les actes d'établissement et le plan triennal, les négociations avec la Société de transport de Laval (STL) et les politiques du service.

Elle a précisé que l'école primaire Crestview a demandé que son territoire soit redécoupé, mais que le comité croit qu'il serait prématuré d'apporter des modifications dès maintenant et que la situation sera toutefois suivie de près.

En réponse à une question du commissaire Mike Pizzola, le directeur des ressources matérielles a mentionné qu'il annexera de l'information sur les Jeux du Québec de l'hiver 2009 au fichier de la séance du 2008-03-26.

12.0 ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

12.1 Rapport du président du comité :

Le commissaire Nazario Facchino, président du comité de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, a mentionné que la dernière réunion du comité a porté sur les modifications apportées au budget afin de réduire les dépenses, le plan d'action du service et le développement de laboratoires d'exploration.

13.0 RESSOURCES HUMAINES

13.1 Rapport du président du comité :

Le commissaire George Benoit, président du comité des ressources humaines, a fait le compte rendu de la dernière réunion du comité où les membres ont discuté des démarches effectuées auprès des enseignants non qualifiés pour les encourager à se qualifier, du rapport de la CSST qui révèle que plusieurs accidents sont survenus dans les stationnements des établissements de la commission scolaire durant l'hiver et la négociation des arrangements locaux avec les syndicats.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec au sujet des employés qui bénéficient d'un congé à long terme, le président a demandé que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité des ressources humaines et qu'un rapport soit présenté au conseil à sa séance du 2008-03-26.

14.0 COMITÉ DE PARENTS

14.1 Rapport du comité de parents :

La commissaire-parent Lisa Chartier a présenté le rapport mensuel du comité de parents. Elle a précisé qu'on a demandé aux conseils d'établissement de ne pas tenir de réunion le 4^e mercredi du mois pour que les commissaires puissent être invités aux réunions.

Elle a noté qu'à partir de l'année scolaire 2008-2009, les parents ne pourront plus prendre des arrangements particuliers pour le transport de leurs enfants. Le Service de l'organisation scolaire enverra une communication à cet effet aux parents qui bénéficient présentement d'une telle entente.

Elle a souligné que le comité de parents a discuté des projets de calendrier 2008-2009 et les a approuvés sans modification, du plan d'action 2007-2008, de la création d'un comité ad hoc sur l'intimidation et des problèmes survenus dernièrement à bord des autobus de la STL avec des élèves du secondaire.

De plus, elle a signalé que le délégué de l'école primaire Pinewood revient constamment sur la question du nom de l'établissement et qu'il est grand temps que cela cesse.

Le conseil s'est engagé dans une discussion. Plusieurs commissaires ont déclaré qu'ils trouvaient certains commentaires sur la démocratie de la commission scolaire offensants. Des commissaires ont dit qu'ils assisteront à la réunion du comité de parents le 2008-03-13.

Le commissaire Tom Mouhteros a souligné que la présidente du comité des parents se montre très diplomate lorsque des questions épineuses sont traitées durant les réunions. Il lui a exprimé toute sa reconnaissance.

15.0 ACSAQ**15.1 Rapport de l'ACSAQ :**

La commissaire Carolyn Curiale a exprimé toute sa gratitude au président et au directeur de l'ACSAQ qui ont pris le temps de venir à la séance de ce soir.

Elle a noté que lors de la dernière réunion de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) les membres ont discuté du Groupe de travail sur l'utilisation d'Internet, de la perte de l'offre d'intervenir dans le programme de contestation judiciaire et du congrès printanier.

Elle a ensuite noté que le budget provisoire a été étudié et que l'ACSAQ devra augmenter les coûts d'adhésion pour pouvoir maintenir son offre de services actuelle. Le sujet sera approfondi avant de prendre une décision.

À la demande du commissaire-parent Steve Kmec, le président a convenu que le moment était opportun pour discuter de la décision de la cour concernant le projet de loi n° 104.

Une discussion s'est ensuivie. Le président a demandé aux commissaires qui ne l'ont pas encore fait de donner suite dès que possible à son courriel sur le projet de loi n° 104 pour que le conseil puisse transmettre sa réponse à l'ACSAQ d'ici le 2008-02-29.

CC-080227-CA-0134

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Carolyn Curiale que la discussion sur le projet de loi n° 104 soit reportée à une séance ultérieure.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Tom Mouhteros, Grace Nesi, Albina Pace, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik

VOIX CONTRE : Steve Kmec

15.2 Certificat de mérite de l'ACSAQ :

La commissaire Carolyn Curiale a expliqué que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) décerne des certificats de mérite aux commissaires qui se démarquent dans leurs fonctions. À cette fin, elle invite annuellement chaque commission scolaire à proposer le nom d'un candidat, mais ne décerne pas nécessairement de certificat chaque année. Le récipiendaire est sélectionné par le comité exécutif de l'ACSAQ.

IL EST PROPOSÉ PAR _____ que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soumette le nom de _____ à titre de candidat admissible à un certificat de mérite de l'ACSAQ lors du congrès printanier annuel de 2008.

Après discussion, le conseil a décidé de reporter cette motion à la séance du 2008-03-26.

16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

17.0 CORRESPONDANCE

Le président a attiré l'attention du conseil sur la correspondance comprise au fichier de la séance.

1840

En réponse à une question du commissaire William Pollock, la secrétaire générale a mentionné que l'on communiquera avec l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) au sujet de la diffusion du Message du lundi.

18.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

19.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Nancy Rupnik que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 22 h 10

PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2008-03-26

MARIE-CLAUDE DROUIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

STEVE BLETAS, PRÉSIDENT